

Formation FG9 : Élaborer la paie des travailleurs handicapés en Esat

🕒 1 jour

📅 Dernière modification le 6 août 2020

Présentation

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et ses décrets d'application ont transformé l'approche des revenus et des ressources disponibles pour les travailleurs handicapés en établissement et service d'aide par le travail (Esat).

Vous souhaitez maîtriser les modalités d'élaboration des paies des travailleurs handicapés.

Objectifs de la formation

- ✓ Appliquer les dispositions réglementaires relatives à la rémunération des travailleurs handicapés
- ✓ Améliorer les techniques d'élaboration des paies

Public

- ✓ Chef comptable d'Esat, comptable d'Esat et technicien paie
Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap

Pré-requis

Connaissances de base en gestion de la paie.

Programme

- ✓ La définition d'un Esat.
- ✓ Les conditions pour travailler en Esat.
- ✓ Le statut du travailleur handicapé en Esat.
- ✓ Les autorisations d'absence exceptionnelle.
- ✓ La rémunération en Esat.
- ✓ Les cotisations.
- ✓ La prévoyance des travailleurs handicapés en Esat.
- ✓ L'accès à la formation et à la validation des acquis de l'expérience (VAE).
- ✓ L'intégration au milieu ordinaire de travail.
- ✓ Les travailleurs handicapés en milieu adapté.

Les plus de la formation

- ✓ Méthode démonstrative, affirmative, interrogative, découverte
- ✓ Exercices de mise en situation, études de cas, retours d'expériences
- ✓ Diaporama et support apprenant, utilisation de paperboard, vidéoprojecteur

Évaluation

- ✓ La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas
- ✓ Un questionnaire d'évaluation des acquis est remis à chaque participant au terme de la formation

Formations complémentaires

- ✓ Élaborer la paie dans le respect de la CCN 66 - FG10
- ✓ Appliquer le droit social à la paie - DS15

Dates

En inter - Présentiel:

- ✓ 11 mars 2025 à Paris
- ✓ 7 octobre 2025 à Paris

En inter - Distanciel:

- ✓ Pas de session prévue prochainement

Tarifs

En inter - Présentiel

Adhérents

360 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

Non-adhérents

470 € nets de taxes par personne (déjeuner offert).

Formation disponible en intra

Une formation intra c'est :

- ✓ Une analyse précise de votre demande
- ✓ Une proposition détaillée de formation
- ✓ Une formation planifiée en concertation avec le centre de formation

Sur devis seulement.

Organisme de formation enregistré
sous le numéro 11 75 54735 75.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

nexem.fr/formation
formation@nexem.fr
Tél : 01 55 45 33 02